



GROUPE - BBM

BAKER TILLY

Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes

RAPPORT DE TRANSPARENCE

20 mars 2018

TEXTES APPLICABLES

Conformément à l'article R 823-21 du Code de Commerce, les commissaires aux comptes désignés auprès de personnes ou d'entités faisant appel public à l'épargne ou auprès d'établissements de crédit publient sur leur site internet, dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice, un rapport de transparence. Ces dispositions sont entrées en vigueur pour les exercices clos après le 1er juin 2008.

RAPPORT DE TRANSPARENCE SEPARÉ

Le groupe de travail sur le rapport de transparence a opté en faveur d'un rapport séparé plutôt que de noyer ces informations dans le cadre plus général d'un rapport annuel. Il a opté pour la version proposée par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, comprenant les informations requises légalement ainsi que celles qui lui paraissaient utiles dans un objectif de transparence.

Les informations contenues dans ce rapport donnent une image fidèle de la situation du Groupe BBM au 31 décembre 2017.

Sommaire

1 - Présentation du groupe	Page 4
▪ Le groupe en France ▪ Le groupe au plan international	
2 - Notre gestion des risques du groupe	Page 12
▪ Notre indépendance ▪ Notre contrôle qualité	
3 - Nos clients	Page 17
▪ Notre chiffre d'affaires ▪ Nos clients APE et établissements de crédit	
4 - Nos ressources humaines	Page 20
▪ Nos collaborateurs ▪ Nos associés ▪ La formation continue	
5 - Déclaration de l'organe de direction	Page 26

1 - Présentation du groupe

1.1 - Le Groupe en France

1.2 - Le groupe au plan international

1.1 – Le groupe en France

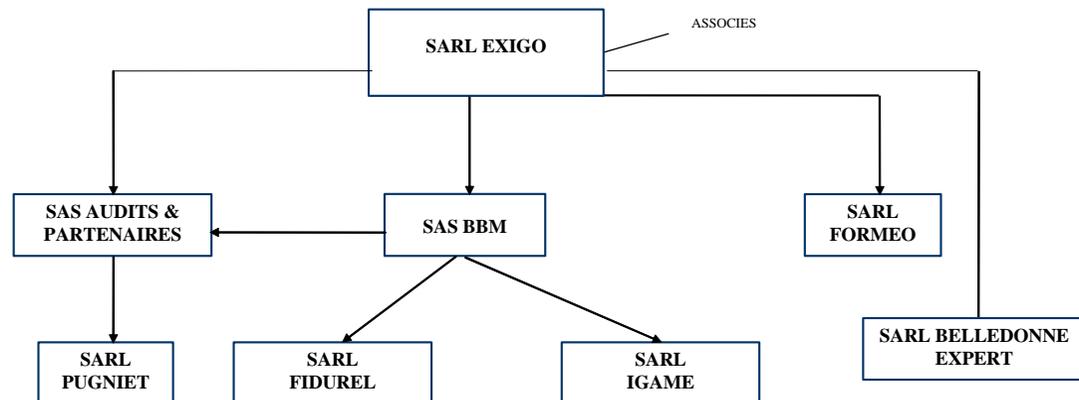
1.1.1 – Description du groupe et des entités de commissariat aux comptes

Le groupe BBM (<http://www.bbmbti.com/fr>) appartient à 12 associés, au travers de la holding Exigo auxquels se rajoute un treizième au niveau de Fidurel, dont 10 sont inscrits en tant que commissaires aux comptes auprès des CRCC de Grenoble et Chambéry.

La direction est assurée par l'ensemble des associés d'Exigo sous la présidence d'Eric Bacci. Le département audit du groupe est placé sous la responsabilité opérationnelle d'Antoine Sirand en collaboration avec le comité de direction du groupe. Les associés signataires de mandats de commissariat aux comptes sont au 31 décembre 2017 :

- Jean Philippe Bret,
- Antoine Sirand,
- Laurent Cohn,
- Franck Serratrice,
- Eric Vieux Melchior,
- Stéphane Bertolotti,
- Vincent Bouvier,
- Eric Bacci,
- Thomas Spalanzani,
- Gérard Fourel

L'organigramme juridique est le suivant :



1.1 – Le groupe en France

Les 4 entités opérationnelles du groupe sont les suivantes :



BBM & ASSOCIES
BAKER TILLY
Membre indépendant de Baker Tilly France et de Baker Tilly International

SAS située au 4, rue Paul Valérien Perrin à Seyssinet Pariset (38170)

Activité d'expertise comptable, audit et conseil



AUDITS & PARTENAIRES
Groupe BBM
Baker Tilly
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes

SAS située au 65B, boulevard des Alpes à Meylan (38240)

Activité d'expertise comptable, audit et conseil



Bernard PUGNIET et ASSOCIES
Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Grenoble

SARL située au 65B, boulevard des Alpes à Meylan (38240)

Activité d'audit exclusivement



Fidurel

SARL située au 8, avenue Jean Monnet à Valence (26000)

Activité d'audit exclusivement

1.1 – Le groupe en France

Outre la holding Exigo, les autres entités de notre organigramme sont :



Ces deux entités du groupe sont dédiées à la formation aussi bien interne qu'externe (clients, confrères, tiers).

IGAME & FORMEO



Cette entité n'est pas considérée comme faisant partie du groupe BBM car ne constituant qu'une participation financière sans procédures communes : participation détenue 15 % par Exigo. Le siège de cette société d'expertise comptable et commissariat aux comptes est situé 20, avenue du Centenaire à La Rochette (73110).

BELLEDONNE EXPERT

1.1 – Le groupe en France

Les mandats de commissariat aux comptes sont portés par BBM & Associés, Audits & Partenaires, Bernard Pugnet & Associés et Fidurel, cependant quelques mandats sont exercés en nom propre par des personnes physiques associées dans le cadre de contrats d'exclusivité.

Dans le cadre de ce rapport de transparence, seules les activités d'audit sont développées, à savoir l'audit légal et l'audit contractuel :

- L'audit légal correspond à nos missions de commissariat aux comptes, réalisées dans le respect de la réglementation et des normes d'exercice professionnel homologuées (NEP),
- L'audit contractuel, prenant principalement la forme d'audits d'acquisition dans le cadre d'opérations de rapprochements d'entreprises, et ce dans le respect du code de déontologie.

Le cabinet est implanté dans le sillon Rhône Alpin avec 5 sites :

- En Isère dans l'agglomération grenobloise : Meylan et Seyssinet Pariset,
- En Savoie dans l'agglomération chambérienne : La Ravoire,
- En Haute Savoie en périphérie d'Annecy : Argonay,
- Dans la Drôme : Valence.

1.1 – Le groupe en France

1.1.2 – Description du groupe en France

Outre son activité d'audit, le groupe BBM exerce des activités :

- D'expertise-comptable,
- Conseil,
- Formation.

Le groupe BBM est indépendant et membre du réseau Baker Tilly France (<http://www.bakertillyfrance.com/fr>). Il s'agit d'un réseau fédéraliste au sein duquel les cabinets restent indépendants mais travaillent conjointement en mettant en commun leurs moyens, leurs compétences techniques et leurs spécificités au regard d'intérêts communs. En 2016, les principales données de ce réseau en France sont les suivantes :

En 2016	BAKER TILLY FRANCE
CABINETS MEMBRES	36
CREATION	1974
CHIFFRE D'AFFAIRES	128 Millions d'euros
ASSOCIES & COLLABORATEURS	150 associés et 1 400 collaborateurs
SIÈGE SOCIAL	Paris
IMPLANTATION	France DOM Pays francophones d'Afrique

1.1 – Le groupe en France

1.1.3 – Description de la gouvernance du groupe BBM et de ses modalités d'organisation et de fonctionnement en France

Le groupe BBM est organisé autour des 12 associés d'Exigo, sous la responsabilité desquels interviennent des responsables de mission et des assistants, ainsi qu'à un treizième associé détenant la structure Fidurel à hauteur de 80%.

La gouvernance du groupe s'articule autour des organes suivants :

- Son président : Eric Bacci.
- L'assemblée générale des associés : se réunit au minimum une fois par an.
- Le comité de direction : élu pour 3 ans par les associés, il se réunit en moyenne hebdomadairement pour traiter des sujets portant sur la mise en place de la politique générale du cabinet. Les membres sont Eric Bacci, Thomas Spalanzani et Jean Philippe Bret.
- Les réunions d'associés : mensuelles pour définir la politique générale du cabinet, échanger sur l'évolution de l'activité, sur l'organisation interne, etc..
- Les réunions cadres : mensuelles par sites et ont notamment pour objectif de permettre d'avoir des échanges directs entre associés et cadres en vue de fluidifier la communication interne et identifier l'ensemble des axes d'améliorations aussi bien de manière ascendante que descendante. Deux fois par an sont organisées des réunions plénières regroupant l'ensemble de tous les cadres du groupe, indépendamment du site auxquels ils se rattachent.

1.2 – Le groupe au plan international

Le réseau Baker Tilly France, auquel le groupe BBM est affilié, est membre indépendant du réseau Baker Tilly International (<http://www.bakertillyinternational.com/web/home.aspx>). Les principales données sur celui-ci, 8^{ième} réseau mondial, sont les suivantes :

En 2016	BAKER TILLY INTERNATIONAL
CABINETS MEMBRES	165
CREATION	1987
CHIFFRE D'AFFAIRES	3,8 Milliards de dollars
ASSOCIES & COLLABORATEURS	28 000 associés et collaborateurs
SIÈGE SOCIAL	Londres
IMPLANTATION	141 pays

Le point fort de ce réseau en matière d'audit est notamment de permettre la mise en place chez tous ses membres un process de contrôle qualité stricte.

2 – Notre gestion des risques du groupe

2.1 – Notre indépendance

2.2 – Notre contrôle qualité

2.1 – Notre indépendance

2.1.1 – Description des procédures d'indépendances mises en place au niveau du groupe BBM

Conformément au code de déontologie, le groupe veille au respect de son indépendance, ainsi que de celle de ses associés et de ses collaborateurs vis-à-vis des clients.

Le respect de ces règles se fait dès le recrutement, avec la signature d'une déclaration d'indépendance à laquelle est annexée la liste des clients du cabinet, ainsi que d'une charte d'éthique. Chaque année, tous les intervenants sur des missions de commissariat aux comptes sont appelés à signer la même déclaration d'indépendance, à laquelle est annexée la liste réactualisée des mandats du groupe.

Lors de l'acceptation d'un nouveau mandat, des procédures sont menées visant à s'assurer de l'absence d'incompatibilité et de tout lien ou situation mettant en cause l'indépendance du cabinet, de ses associés et membres, ainsi que celle du réseau Baker Tilly, au regard de l'entité. Elles sont renouvelées chaque année, pour chaque mandat.

Conformément au code de déontologie, une procédure a été mise en place afin d'assurer la rotation des signataires sur les mandats EIP.

Enfin, le groupe veille à ce qu'aucun client, directement ou indirectement, sur une base consolidée, ne représente plus de 10% de son activité globale.

2.1 – Notre indépendance

2.1.2 – Description des procédures d'indépendances mises en place au sein du réseau

Au niveau de Baker Tilly France, les différents cabinets du réseau ne peuvent cumuler une mission d'expertise comptable ou de conseil et un mandat de commissariat aux comptes pour un même client. Baker Tilly France a mis en place une procédure sur la gestion des incompatibilités au sein du réseau. Un suivi et un contrôle annuel sont effectués par le siège du réseau français sur la base des déclarations de chaque cabinet membre.

Au niveau de Baker Tilly International, une procédure similaire permet au siège du réseau international de suivre et contrôler les éventuelles incompatibilités concernant les dossiers EIP internationaux.

2.1.3 – Déclaration relative à la vérification interne de l'indépendance du groupe BBM

Le responsable du service audit s'assure, annuellement, de :

- La mise à jour de la déclaration d'indépendance et de ses annexes,
- De l'exhaustivité de la collecte de ces déclarations (collaborateurs internes et éventuels sous traitants),
- De l'actualisation des procédures en vigueur au sein du réseau Baker Tilly.

Les signataires attestent que le Groupe BBM respecte ses obligations en matière d'indépendance.

2.2 – Notre contrôle qualité

2.2.1 – Description du système interne de contrôle qualité

La culture interne du cabinet est fondée sur la reconnaissance de la qualité en tant qu'élément primordial de la réalisation d'une mission.

Le premier contrôle de la qualité en interne est réalisé au quotidien par les collaborateurs en s'assurant du respect de la méthodologie et des outils notamment en ayant recours à un logiciel spécifique qui permet de traiter la mission dans son ensemble :

- Planification des travaux,
- Organisation standardisée des dossiers,
- Structure de plan de mission et note de synthèse,
- Questionnaires,
- Supervision des travaux.

A travers les revues de dossier, le cabinet s'assure de l'homogénéité de l'application des méthodes d'audit et vérifie que les procédures mises en place sont adaptées et fonctionnent efficacement.

Un Guide d'exercice professionnel du Groupe a été mis en place. Il présente les procédures mises en œuvre au sein du Groupe BBM et les principaux outils à disposition des collaborateurs.

2.2 – Notre contrôle qualité

Une fois par an, un point sur la conformité d'application des procédures est réalisé et le Plan d'Actions Qualité est adapté si nécessaire. Le Plan d'Actions Qualité est validé chaque année par le collège des associés.

Le responsable du département Audit, agissant en qualité de responsable qualité, s'assure de l'application rigoureuse des procédures mises en place, du suivi de leur mise à jour et atteste de l'efficacité du contrôle interne du cabinet qui permet de lui fournir une assurance raisonnable d'une conformité aux normes professionnelles et aux obligations légales et réglementaires.

En matière de typologie de mandats spécifiques, les procédures du Guide Professionnel d'exercice du Groupe BBM intègrent, outre les dispositifs présentés ci-dessus, pour tous les établissements de crédit et les sociétés dont les titres sont cotés, une revue indépendante annuelle.

2.2.2 – Historique du contrôle qualité CNCC (article R.821-261 du Code de Commerce)

Périmètre	Nature	Année concernée
Groupe BBM hors Audits & Partenaires et Bernard Pugniet & Associés	CNCC	2004 à 2006
Audits & Partenaires et Bernard & Pugniet & Associés	H3C	2004 & 2009
Groupe BBM	H3C	2011 & 2014
Fidurel	H3C	2012 & 2015

3 – Nos clients

3.1 – Notre chiffre d'affaires

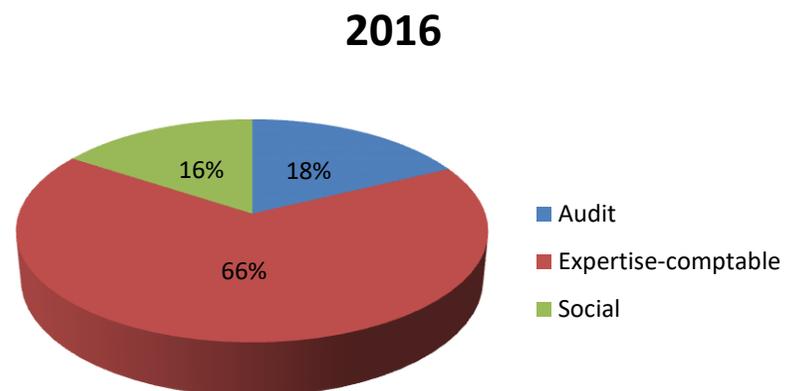
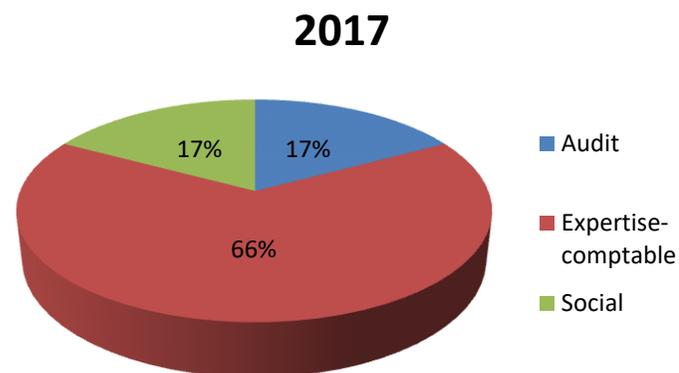
3.2 – Nos clients APE & établissements de crédits

3 – Nos clients

3.1 – Notre chiffre d'affaires

En K€	2017	2016
Audit	1 969	1 984
Expertise-comptable	7 543	7 400
Social	1 970	1 758
CA groupe BBM	11 482	11 142

Il a été facturé services autres que certification des comptes environ 22 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.



3 – Nos clients

3.2 – Nos clients APE et établissements de crédits

Nos clients APE : tous deux côtés sur l'Eurolist B :



Nos clients établissements de crédit :



4 – Nos ressources humaines

4.1 – Nos collaborateurs

4.2 – Nos associés

4.3 – La formation continue

4.1 – Nos collaborateurs

Le groupe BBM compte environ 130 collaborateurs hors associés , répartis sur nos 4 sites de Meylan, Seyssinet Pariset, La Ravoire et Argonnay (aucun collaborateur à l'international ainsi que sur le site de Valence).

Les collaborateurs sont spécialisés par activité (audit, social et expertise-comptable). Seuls les experts-comptables stagiaires sont susceptibles d'intervenir sur deux métiers différents (expertise-comptable et audit), mais dans une répartition oscillant entre 90 / 10% et 95 / 5%.

En matière d'audit, le recrutement est centralisé par le responsable du service.

La planification des collaborateurs sur les différentes missions est réalisée annuellement par le responsable du service audit en fonction :

- Des compétences spécifiques de chacun,
- De leur expérience,
- De leur plan de progression.

Des réunions de planning sont également réalisées afin d'ajuster la charge de travail de chacun et de gérer les conflits de planning.

4.1 – Nos collaborateurs

Les caractéristiques de notre équipes d'audit sont les suivantes au 31 décembre 2017 :

15 collaborateurs totalement dédiés à l'activité d'audit à plein temps

Tous situés sur le site de Meylan

Une équipe de responsables de mission très expérimentée

6 responsables de mission dont :

- Un diplômé du DEC,
- Deux experts-comptables stagiaires,
- Trois disposent de plus de 10 ans d'expérience.

Une équipe de collaborateurs formée

- Tous les intervenants ont une formation initiale comptable et économique de minimum master 2,
- Des collaborateurs spécialisés sur les établissements de crédits.

4.2 – Nos associés

Le groupe BBM ne compte aucun associé à l'international.

Il compte 13 associés en France, dont 10 sont inscrits en tant que commissaires aux comptes auprès des CRCC de Grenoble et Chambéry.

La rémunération des associés du cabinet BBM et Associés se base sur les modalités suivantes pour ceux associés au niveau d'Exigo :

- Une rémunération annuelle fixe définie en début d'année,
- Une prime variable assise sur l'atteinte d'objectifs fixés par le comité de direction en début d'année
- le cas échéant, des dividendes.

Le capital d'Exigo est détenu de manière égalitaire par 10 associés, les deux autres étant minoritaires.

Concernant l'associé à 80% au niveau de Fidurel, sa rémunération est directement liée au portefeuille de clientèle de cette entité.

4.3 – La formation continue

4.3.1 – La politique du cabinet

Le plan de formation a pour vocation de s'inscrire dans une démarche de stratégie globale du groupe et d'en être le reflet. Le plan de formation s'appuie sur les objectifs ou prestations affichés vis-à-vis des clients, prospects ou prescripteurs du Groupe BBM et le constat des besoins immédiats du cabinet par rapport à :

- Une obligation légale de formation (convention collective, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Ordre des Experts-Comptables, législation sociale),
- Des demandes exprimées ou ressenties,
- Des outils de travail et des exigences de compétences liées à la technicité des dossiers traités.

Basé sur une description des métiers du Groupe BBM, il doit conduire à un maintien (continuer d'assurer des prestations de qualité / gestion du risque) ou un développement des connaissances et compétences, mais également à une évolution ou adaptation des comportements (savoir-être).

Le plan de formation a notamment pour objectifs :

- D'améliorer la performance collective,
- De maintenir ou développer des compétences dans un souci de cohérence entre les objectifs stratégiques et les ressources disponibles au sein des différentes entités du groupe,
- De motiver et fidéliser les collaborateurs clés du cabinet.

En ce qui concerne les secteurs d'activité spécifiques, tous les intervenants sur les mandats établissement de crédit suivent une formation spécifique, chaque année, d'au minimum deux jours, animée par un organisme spécialisé et reconnu dans ce secteur.

4.3 – La formation continue

Le plan de formation a notamment pour objectifs :

- D'améliorer la performance collective,
- De maintenir ou développer des compétences dans un souci de cohérence entre les objectifs stratégiques et les ressources disponibles au sein des différentes entités du groupe,
- De motiver et fidéliser les collaborateurs clés du cabinet.

En ce qui concerne les secteurs d'activité spécifiques, tous les intervenants sur les mandats établissement de crédit suivent une formation spécifique, tous les deux ans, d'au minimum deux jours, animée par un organisme spécialisé et reconnu dans ce secteur.

4.3.2 – Déclarations quant au respect des obligations légales en matière de formation professionnelle

Les signataires attestent que le cabinet Groupe BBM respecte les obligations en terme de formation des articles R.822-61 et L.822-4 du Code de Commerce au 31 décembre 2017.

5 – Déclaration de l'organe de direction

5 – Déclaration de l'organe de direction

En notre qualité de co-gérants de la société holding EXIGO, de président du groupe BBM, et de responsable du service audit et conformément à l'application de l'article R.823-21 du Code de Commerce, nous attestons que les informations décrites dans le présent rapport de transparence sont conformes à la réalité et qu'elles font l'objet d'un suivi et d'évaluations régulières destinés à s'assurer de leur qualité, notamment en ce qui concerne les éléments sur :

- La description du système interne de contrôle qualité et l'efficacité de son fonctionnement,
- La vérification de l'existence de procédures relatives aux pratiques d'indépendance mises en place au sein du cabinet,
- Le respect des dispositions en matière de formation continue.

Eric Bacci

Président du groupe BBM

Cogérant d'Exigo

Président de BBM & Associés et directeur général d'Audits & Partenaires

Eric.bacci@bbmbti.com

Antoine Sirand

Responsable du service audit

Cogérant d'Exigo et de Bernard Pugnet & Associés

Directeur général de BBM & Associés et d'Audits & Partenaires

Antoine.sirand@bbmbti.com

Contacts

Seyssinet Pariset (38170)

4, rue Paul Valérien Perrin
04 76 48 48 49

Meylan (38240)

65B, boulevard des Alpes
04 56 40 06 30

La Ravoire (73490)

35, rue de la Chavanne
04 79 36 26 23

Argonay (74370)

215, route de Montava
04 50 27 76 60

Valence (26000)

8, avenue Jean Monnet
04 75 83 11 11

Email : contact@bbmbti.com

Web : www.bbmbti.com